

Municipalité de Leclercville



1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-170 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES, LES TARIFS DE COMPENSATION AINSI QUE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Leclercville, que le conseil municipal a adopté le Règlement 2021-170 décrétant l'imposition des taxes foncières, les tarifs de compensation ainsi que la tarification des services municipaux pour l'année 2022 lors de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2021.

Donné à Leclercville, le 16 décembre 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet le 16^e jour de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 décembre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière